



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E90047

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2023

ÉDITÉ LE 28/02/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 22 864

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AIX EN PROVENCE

Siret : 392 857 124 00029

Code NACE : 2790Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 145446434

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 145446434

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : DOMOTEC

645 AVENUE MAYOR DE MONTRICHER  
TECHINDUS - BAT C  
13854 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Téléphone : 04 42 39 16 50

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : domotec@domotec-aix.com

Responsabilité légale :  
DOMIO (811 013 770)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

DOMOTEC  
645 AVENUE MAYOR DE MONTRICHER  
SIGNATURE DU TITULAIRE C

13100 Aix en Provence  
Tel : 04 42 39 16 50  
Email : domotec@domotec-aix.com  
SAS au capital de 15 245 € - RCS Aix 392 857 124

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.